

**FO**  
la force syndicale

LE 6  
DÉCEMBRE 2018

JE VOTE  
FORCE  
OUVRIÈRE !

Adjointes Techniques des  
Administrations de l'État - ATAÉ

**RÉSISTER,  
REVENDIQUER, RECONQUÉRIR**

... Résister face aux innombrables tentatives de reculs sociaux et ne pas accepter les attaques d'ampleur dont fait l'objet notre modèle social et républicain.

Revenir de nouveaux droits collectifs et ne pas s'accommoder d'un toujours moins-disant social.

Reconquérir les acquis parfois les plus fondamentaux, lorsqu'ils sont remis en question, et développer notre implantation pour donner encore plus de poids à nos revendications...

**Le 6 décembre 2018,**  
vous allez élire vos représentants  
à la Commission Administrative Paritaire.



JE VOTE FORCE OUVRIÈRE  
force ouvrière  
vote FO  
je défends  
FO force  
Ouvrière  
vote

Pour la défense du statut  
du fonctionnaire  
et du service public

Pour la valorisation des compétences techniques  
(revalorisation de la grille de salaire, amélioration de l'accès à l'emploi fonctionnel  
et à la catégorie B)

Pour l'amélioration  
des conditions de travail :  
pérennisation des missions,  
des services et des postes

Pour un déroulement  
de carrière dynamique  
(augmentation des taux  
de promotion et des postes  
emplois fonctionnels...)

Pour la revalorisation  
des grilles de salaire  
de l'emploi fonctionnel

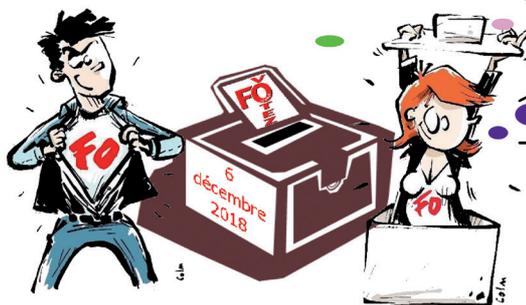
Le 6 décembre 2018,  
vous allez renouveler vos  
Représentants à la CAP  
des Adjoints Techniques  
des Administrations de l'État  
(ATAE).

Cette CAP est une commission  
nationale paritaire qui émet  
un avis sur la gestion de  
votre carrière individuelle  
(titularisation, promotions,  
mutations, recours individuels et  
parfois sanctions disciplinaires).  
Elle est compétente sur toutes  
les questions individuelles vous  
concernant, elle vous protège  
de l'arbitraire et constitue une  
garantie d'un traitement égalitaire  
de tous les agents.

Force Ouvrière, 1<sup>re</sup> organisation  
représentative des adjoints  
techniques, vous présente des  
candidats que vous pouvez côtoyer  
tous les jours, qui connaissent vos  
conditions de travail, qui connaissent  
vos missions, qui vous connaissent  
parfois ; des représentants actifs qui  
savent de quoi ils parlent,  
des représentants formés et compétents  
qui travailleront en CAP sans concession  
et sans compromission.

Des représentants issus du seul syndicat  
libre et indépendant à l'égard des  
Gouvernements, des partis politiques, des  
religions et de toutes sectes ou influences  
extérieures. C'est la garantie de servir en  
toutes circonstances vos seuls intérêts.

La CAP est la commission où les  
représentants Force Ouvrière vous défendent,  
défendent vos droits, sans clientélisme,  
sans a priori, en s'appuyant sur les textes.  
Force Ouvrière est garant de l'égalité de  
traitement de tous les fonctionnaires.



**Par votre vote Force Ouvrière,  
vous faites le choix de défendre votre statut,  
vos missions, en conséquence, de défendre  
le service public républicain.**



### **Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)**

Le PPCR a été majoritairement rejeté par les organisations syndicales représentatives dont **Force Ouvrière**.

Dans le cadre des promotions, dans certains cas, notamment en catégorie B, ce protocole a pour conséquence directe un reclassement avec une perte de rémunération. Des agents ont été dans l'obligation de refuser leur promotion, ce qui est un comble ! Pour **Force Ouvrière**, aucune promotion ne doit conduire à une perte de rémunération, qu'elle soit indiciaire ou indemnitaire. Nous avons obtenu de l'administration que chaque agent soit informé de l'impact de son reclassement sur ses carrières et rémunération.

Il a fallu que **Force Ouvrière** démontre cette ineptie avec des tableaux de calculs pour qu'une prise de conscience collective s'ensuive, de par l'administration et les « accompagnateurs aveugles » du PPCR (CFDT, UNSA, FSU...).

Par ailleurs, suite au reclassement et à l'application des grilles de salaire, les carrières progressent plus lentement et le parcours des agents enfermés dans le corps de recrutement n'est garanti, pour une carrière complète, que sur deux niveaux de grade. De ce fait, les ratios de promotion au sein du corps ont baissé et c'est pourquoi **Force Ouvrière** se bat pour obtenir un accès plus large en catégorie B et une augmentation des promotions pour que chaque adjoint technique puisse dérouler à minima une carrière sur les 3 niveaux de grades du corps.

De plus, un des arguments du PPCR, vanté par l'administration et les accompagnateurs, était la clause mettant en place des négociations salariales annuelles. Résultat, une non-négociation salariale qui s'est soldée par une augmentation de la valeur du point d'indice de 1,2 % en deux fois. Sur le fond, c'est tout simplement du mépris face au 16 % de perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000. C'est bien la démonstration de l'escroquerie du PPCR sur la forme. Car les baisses des taux de promotion, les pertes de rémunération liées au reclassement, les transferts primes-points, l'allongement de la durée de carrière sont les ressources de cette « augmentation » en deux fois sans frais pour l'administration.

L'analyse réalisée par **Force Ouvrière** avait identifié toutes ces régressions sociales. C'est tout naturellement que **Force Ouvrière** s'est opposé dès l'origine au projet.

**Force Ouvrière** exige une refonte et une véritable revalorisation de la grille de salaire de la Fonction publique (sans ralentissement de carrière), permettant un véritable déroulement de carrière jusqu'au dernier échelon du dernier grade, avec une augmentation du débouché en catégorie B. Chaque fonctionnaire doit pouvoir dérouler une carrière complète avec possibilité d'évolution de C en A.

### Emplois fonctionnels

Lors de la précédente mandature présidentielle, **Force Ouvrière** a saisi la Fonction publique. Notre délégation a enfin obtenu début 2017 son engagement pour revaloriser les grilles des emplois fonctionnels sur la base de nos propositions. Le gouvernement actuel tarde à concrétiser cet engagement, cependant **Force Ouvrière** reste mobilisé pour l'obtenir ainsi que la nécessaire augmentation du nombre d'emplois fonctionnels.

### RIFSEEP

**Force Ouvrière** rappelle son opposition à ce système d'individualisation des rémunérations et rejette cet outil de maîtrise de la masse salariale à l'instar du PPCR qui fige la rémunération des personnels à minima pour 4 ans et lie son améliora-

tion via le CIA à d'hypothétiques marges budgétaires dans un contexte d'austérité.

Par ailleurs, **Force Ouvrière** dénonce et fustige l'attitude de notre administration qui module les maigres « miettes » indemnitaires obtenues.

**Force Ouvrière** revendique l'abrogation du RIFSEEP et son remplacement par un régime indemnitaire revalorisé lié au corps et au grade.

Cependant, dans l'attente, **Force Ouvrière** travaille à l'amélioration de son application aux personnels. C'est pourquoi **Force Ouvrière** invite les agents à joindre ses représentants locaux pour lutter contre ce dispositif arbitraire qui engendre de nombreuses injustices.

### ACTION PUBLIQUE 2022

Le Service Public et ses fondements sont attaqués par tous les gouvernements depuis des décennies. Nous arrivons à l'apogée de la démolition à travers « Action Publique 2022 » qui remet en cause **l'accès au Service public et l'égalité de traitement pour tous**.

Ces principes fondamentaux ne peuvent être portés que si les agents en charge de ces missions sont sous statut de fonctionnaire garant de leur neutralité.

Or le gouvernement veut mettre un terme au statut. Le statut deviendrait l'exception, le contrat la règle. La neutralité serait ainsi supprimée car l'agent contractuel subirait la pression permanente de la rupture du contrat s'il ne répondait pas aux injonctions politiques, financières et autres...

De plus, le gouvernement veut également reconsidérer le champ d'attributions des CAP afin de les concentrer aux mains des employeurs. Ce serait l'instauration du « fait du prince ».

La nature même du service public en serait modifiée !

Par ailleurs, ces projets et quelques autres, couplés à l'annonce de suppressions massives de postes de fonctionnaires (120 000 à l'horizon 2022 sur les trois versants), auraient de lourdes répercussions sur les effectifs et les services de nos ministères, pouvant même les remettre en cause.



Dans ce contexte, **Force Ouvrière** réaffirme son indépendance syndicale et revendique :

- La défense du Statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers !
- Le maintien des instances consultatives (Commissions administratives paritaires, Comités techniques, Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) !
- L'augmentation de 16 % de la valeur du point d'indice !
- Le maintien du Code des pensions civiles et militaires de retraite et de l'inscription des pensions au grand Livre de la dette publique !

Face à la destruction des services publics et leur déshumanisation, **Force Ouvrière** défend un modèle social basé sur un service public fort, porté par une Fonction publique garante des valeurs républicaines et de la cohésion sociale.

**POUR FORCE OUVRIÈRE :**  
**DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC, C'EST FAIRE LA RÉPUBLIQUE.**  
**LE CONSTRUIRE, C'EST FAIRE L'HISTOIRE !**

**Votez Force Ouvrière le 6 décembre 2018**

## LES CANDIDATS **FORCE OUVRIÈRE** À LA CAP DES ADJOINTS TECHNIQUES DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT

### ▲ ATP1



**Philippe LENIK**  
AC/SG/SPSSI/ATL3



**Fabrice BISIAUX**  
AC/SG/SPSSI/ATL1



**Pascal DESGUES**  
DDTM 50



**Louis ROSEMAIN**  
AC/SG/SPSSI/ATL3

### ▲ ATP2



**Yannick ODON**  
DEAL de la Réunion



**Charles VALLEE**  
AC/SG/SPSSI/ATL1



**Catherine MANTELET**  
AC/SG/SPSSI/ATL1



**Nadine CAUET**  
DDTM 62

### ▲ ADJOINTS TECHNIQUES



**Simon BOURGOIN**  
CEREMA



**Steve FAUGLOIRE**  
DDTM 62

**Votez**  
**Force Ouvrière**  
le 6 décembre 2018

SNP2E-FO  
MTES – MCT  
Plot I – 30, passage de l'Arche  
92055 La Défense cedex 04  
Tél : 01 40 81 24 20  
Fax : 01 40 81 24 13  
Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net  
[www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr](http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr)

**ATAE FO**  
**mobilisés**  
**POUR DÉFENDRE**  
notre statut, nos missions,  
nos salaires et nos pensions.